

## ÉDITO

### Parole de salarié

« Alors que, chez la concurrence, **les primes d'astreintes sont bien plus élevées**, la Direction de DALKIA refuse toujours de reconnaître la **pénibilité** réelle de ce travail. Un jour, j'aimerais qu'ils viennent avec un technicien faire une astreinte la nuit du jour de l'an. Ils verraient ce que c'est. »



Vous aussi, vous souhaitez vous battre pour votre emploi, votre salaire et vos conditions de travail ?

**REJOIGNEZ  
FORCE OUVRIÈRE.**



Medhi EL  
MAHJOUBI  
Membre du CHSCT  
Membre du CE

## ASTREINTE

### Négociation de l'accord d'astreinte

# Ça va chauffer... pour la Direction !



L'accord sur les astreintes se négocie actuellement au niveau national. Alors que les représentants Force Ouvrière font des propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail des salariés, la Direction refuse toute avancée et ne laisse que des miettes. Pour être enfin respectés, c'est maintenant qu'il faut se mobiliser pour nos droits

Vos élus sont **FO** force de proposition

Forts de leur expérience et des remontées de nombreux collègues, vos représentants

Force Ouvrière portent les revendications suivantes :

- > la **réduction** des pôles d'astreinte,
- > pouvoir **choisir** son RTT,
- > pouvoir choisir de se faire **payer** ses heures d'astreinte ou les **recupérer** (dans le respect des heures de repos),
- > la **revalorisation** des primes d'astreintes :
  - SIU R71 à 126 €,
  - SIU R72 à 188 €,
  - SIU R73 à 250 €.
- > **pénibilité** : la prise en compte des astreintes dans le calcul de la retraite (années de carrière en plus ou augmentation du point),
- > une **prime** de Noël (nuit du 24 au 25 décembre) et une prime de nouvelle année (nuit du 31 décembre au 1er janvier) de 150€,
- > le **paiement** des heures de sortie et leur **majoration** afin d'éviter les problèmes d'effectif.
- > le **paiement des travaux** programmés



Face au mépris, la **FO** force de la mobilisation

Si la Direction refuse de nous entendre d'ici le 15 octobre, nous appelons l'ensemble des collègues à se mobiliser :

- > **pas de rallumage de chauffage !**
- > **pas de prise d'astreinte !**

Alors que la Direction méprise les revendications des salariés, les collègues doivent prouver leur détermination afin de voir leurs **droits respectés**

## La **FO** force de la proximité

Vous avez des questions, des remarques, des idées ?  
Vous souhaitez vous mobiliser pour vos droits, vos salaires  
et vos conditions de travail ?

Contactez vos représentants Force Ouvrière  
Medhi EL MAHJOUBI (06 25 23 63 49) - Samuel ELOUGA (06 01 21 17 19)

